



## LES HALLES : OUVERTURE DES ENQUÊTES PUBLIQUES, 15 JUIN-17 JUILLET INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS !

Plus de 20 ans après son achèvement, le complexe des Halles souffre de saturation et de dysfonctionnements en raison de l'intense fréquentation du site, de l'augmentation du trafic ferroviaire et du succès du centre commercial. Il est nécessaire de proposer aux Halles un aménagement capable d'offrir la qualité d'accueil attendue pour le cœur de la métropole répondant aux plus hautes exigences de qualité et d'environnement, d'accessibilité et de sécurité.

Le réaménagement des Halles vise à améliorer le fonctionnement du site et à lui apporter une respiration pour un meilleur confort des usagers et un cadre de vie plus agréable pour les habitants. Au fondement de ce projet, il s'agit également de faciliter l'accessibilité des usagers des transports, de renforcer les services à la population dans le domaine de la culture et des loisirs, de soutenir la dynamique commerciale de ce quartier central de Paris. Le réaménagement du quartier est pensé pour tous ceux qui le fréquentent : riverains, voyageurs en transit, chalands, promeneurs, commerçants, sportifs, cinéphiles...

Ce projet est donc porteur d'une véritable mutation portée par une architecture et un traitement paysager ambitieux, qui redonnent du sens au site. Il se traduit notamment par la construction de la Canopée, bâtiment qui contribuera à donner une nouvelle identité architecturale au centre de Paris et à la porte de la métropole, par une amélioration considérable des conditions d'accès aux niveaux souterrains et notamment à la gare, par le développement et le renforcement des équipements publics à l'attention des habitants et des usagers du site, par une diversification de l'offre commerciale et par le réaménagement des espaces publics visant à les ouvrir sur le quartier ; le jardin en particulier sera plus accessible plus convivial et plus végétalisé.

Temps fort du projet, le déroulement des enquêtes publiques marque une étape déterminante de ce grand projet urbain. Celles-ci doivent permettre à chacun de formuler des observations et des questions à la Commission d'enquêtes.

**RÉUNION  
PUBLIQUE**  
**LUNDI 22 JUIN**  
**18H30**

PRÉSIDÉE PAR LA COMMISSION  
D'ENQUÊTES

**GYMNASE SUZANNE BERLIOUX**  
4 place de la rotonde,  
FORUM DES HALLES, niveau -3

> RETROUVEZ LES DATES  
DES PERMANENCES  
DE LA COMMISSION D'ENQUÊTES  
sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr)

> Les DOSSIERS D'ENQUÊTES  
PUBLIQUES sont consultables  
en mairies des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>,  
4<sup>ème</sup> arrondissements et au centre  
administratif Morland,  
aux jours et horaires d'ouverture  
habituels au public.

CONTACT  
MAIRIE DE PARIS  
David LANGLOIS  
Tél. : 01 42 76 49 61

